



Numéro de référence: One Carlton - Zoute



— One Carlton —

Projet, Albertplein - Zeedijk, 8300 Knokke-Heist

8300 Knokke-Heist

Le One Carlton sur l'Albertplein à Knokke - het Zoute.

Plus de 7 ans de préparation ont précédé ce projet hors du commun dans le lieu le plus prestigieux de Knokke.

L'architecture de classe mondiale qui définit l'image en combinaison avec le niveau de finition exceptionnellement élevé et les vues panoramiques spectaculaires sur la mer font de 'One Carlton' le projet le plus exclusif de notre côte belge.

2 derniers appartements à vendre :

- appartement nec plus ultra achevé par Obumex au plus haut niveau.
- appartement avec 2 chambres à coucher et terrasse ensoleillée avec vue dégagée sur la mer et la place Albert

Piscine intérieure avec sauna et fitness avec vue mer.

Possibilité d'achat d'un grand garage fermé sous la place Albert.

En vente exclusivement chez immo BiS.



Responsable

Gregory De Bisscop

+32 477 65 70 95

gregory@immobis.be



ImmoBis.be





Numéro de référence: One Carlton - Zoute

Plus d'informations : Grégory De Bisscop

+32 477 65 70 95

gregory@immobis.be



Responsable

Gregory De Bisscop

+32 477 65 70 95

gregory@immobis.be

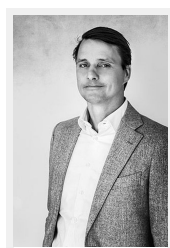
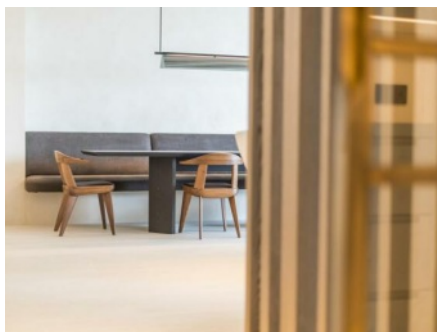
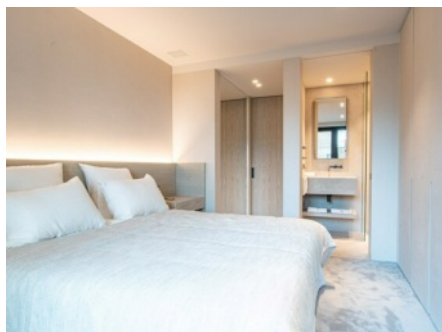
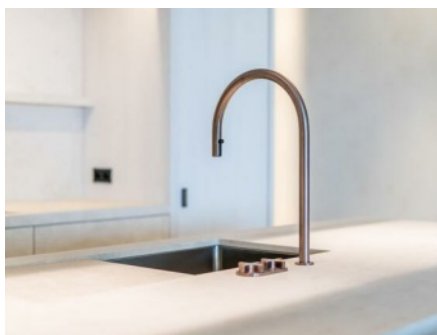
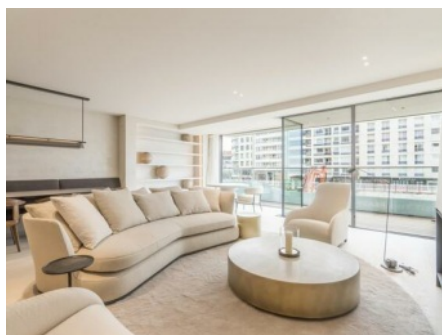


ImmoBis.be





Numéro de référence: One Carlton - Zoute



Responsable

Gregory De Bisscop
+32 477 65 70 95
gregory@immobis.be



ImmoBis.be





Numéro de référence: One Carlton - Zoute

Général



Lieu

8300 Knokke-Heist

Spécifique

Type	Projet
Date disponible	A la livraison
Résidence	One Carlton - Zoute
Zone inondable	Non
Valeur EPC	En application
Classe EPC	In aanvraag

Disponible	À la livraison
Région	Digue
Spécification	TVA incluse
Indication de prix	Prix de demande
Code unique EPC	In aanvraag

Détails de l'urbanisme

Permis d'urbanisme	Permis délivré
Destination de planification urbaine	Zone résidentielle
Permis de lotissement	Pas de permis de lotissement

Assignation et demande de récupération	Aucune mesure corrective judiciaire ou administrative imposée
Droit de préemption	Pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire
Zone sensible aux inondations	Non

Test d'eau

Zone riveraine délimitée	Non
--------------------------	-----

Zone d'inondation délimitée	Non
-----------------------------	-----



Responsable

Gregory De Bisscop
+32 477 65 70 95
gregory@immobis.be



ImmoBis.be

